



## Des parcours en section de technicien supérieur plus fluides pour les bacheliers technologiques et généraux que pour les bacheliers professionnels d'Île-de-France

Parmi les élèves franciliens néobacheliers en 2019, 43 % ont confirmé des vœux sur Parcoursup pour des Sections de technicien supérieur (STS) franciliennes.

Les bacheliers technologiques sont ceux qui y confirment le plus de vœux (80 %), et ce même comparés aux bacheliers professionnels (73 %), et ils reçoivent également plus fréquemment des propositions d'admission (62 %, contre 55 % pour les bacheliers professionnels). En revanche, ils les acceptent moins fréquemment que leurs homologues issus de la voie professionnelle (54 %, contre 70 %).

Etant donné ces divergences, les bacheliers technologiques et professionnels représentent, au final, presque les mêmes proportions parmi les admis dans les STS franciliennes (respectivement 44 % et 42 %). Les bacheliers généraux, quant à eux, représentent 60 % de l'ensemble des bacheliers 2019 alors qu'ils ne comptent que pour 14 % des admis dans ces formations.

In fine, 16 % des néobacheliers franciliens de 2019 poursuivent leurs études dans une STS francilienne directement après leur bac : 13 % par la voie scolaire, 3 % en apprentissage. Les bacheliers professionnels et les bacheliers technologiques sont ceux qui poursuivent le plus en STS : respectivement 36 % et 33 %, contre 4 % pour les bacheliers généraux.

Au cours de la 2<sup>ème</sup> année après leur baccalauréat, marquée par la crise sanitaire, seule la moitié des bacheliers professionnels ayant intégré une STS francilienne sont diplômés du Brevet de technicien supérieur (BTS), contre 70 % des bacheliers technologiques et 81 % des bacheliers généraux. Les parcours des bacheliers professionnels sont, à la fois, plus souvent marqués par des départs précoces de formation (27 %, contre 15 % en moyenne) et par des moindres réussites à l'examen (-10 points par rapport à la moyenne).

Lorsqu'ils poursuivent vers une STS en apprentissage, les néobacheliers franciliens redoublent moins souvent leur 1<sup>ère</sup> année (3 %, contre 8 % pour les scolaires) et se présentent davantage à l'examen à la fin de la 2<sup>ème</sup> année (79 %, contre 72 % pour les scolaires), mais ils réussissent un peu moins souvent aux épreuves (82 %, contre 87 % pour les scolaires), de sorte qu'autant d'apprentis que de scolaires sont finalement diplômés du BTS en 2 ans. L'apprentissage semble, à première vue, réussir davantage aux bacheliers professionnels (59 % des apprentis en 1<sup>ère</sup> année de STS obtiennent leur diplôme, contre 42 % des scolaires), mais cet avantage peut être lié en partie à une sélection plus drastique des jeunes à l'entrée dans cette voie.

Ceux qui ont redoublé leur 1<sup>ère</sup> année ou qui ont échoué à l'examen ont pu se (re)présenter à l'examen du BTS au cours la 3<sup>ème</sup> année suivant leur bac, élevant à 68 % le taux d'accès en 2 ou 3 ans au diplôme du BTS. Les écarts de diplomation persistent selon le bac d'origine : 84 % pour les bac généraux, 76 % pour les bacheliers technologiques et 53 % pour les bacheliers professionnels.

Représentant au départ 42 % des admis dans les STS franciliennes parmi la cohorte des bacheliers 2019, les titulaires d'un bac professionnel ne représentent finalement plus que 33 % des diplômés de BTS trois ans plus tard, alors que les bacheliers technologiques sont passés entre ces deux étapes de 44 % à 48 % et les bacheliers généraux de 14 % à 19 %.

Cette étude analyse les parcours scolaires en STS d'élèves inscrits pour la première fois en terminale sous statut scolaire en Ile-de-France à la rentrée 2018 et qui ont obtenu leur baccalauréat à la session 2019, de la phase d'admission Parcoursup jusqu'à l'obtention du diplôme.

## **Les bacheliers technologiques reçoivent plus de propositions d'admission dans Parcoursup mais ils les acceptent moins que les bacheliers professionnels**

### **Presque autant de bacheliers technologiques admis en STS que de bacheliers professionnels**

Parmi les 121 000 élèves inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en terminale en 2018-2019 et bacheliers à la session de 2019, 43 % ont confirmé des vœux sur Parcoursup pour une Section de technicien supérieur (STS) francilienne pour la rentrée 2019 (*figure 1*).

Les bacheliers technologiques sont ceux qui confirment le plus souvent des vœux d'admission pour ces STS, notamment ceux inscrits en série *Sciences et technologies du management et de la gestion* (STMG – 89 %), *Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration* (STHR – 82 %), *Sciences et technologies de laboratoire* (STL – 81 %) et *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable* (STI2D – 80 %).

Certes un peu moins nombreux à en confirmer que les bacheliers de ces quatre séries du bac technologique, 73 % des bacheliers professionnels confirment également des vœux pour ces formations, correspondant aux tendances nationales (*Boulet, 2022*).

A l'inverse, les bacheliers de la filière générale sont 20 % à confirmer des vœux pour une STS francilienne.

A la suite de l'étape de la formulation des vœux et de la finalisation des dossiers par les lycéens, les établissements établissent un classement et peuvent refuser des vœux pour ce qui est des formations sélectives telles que les STS. Si 10 % des bacheliers qui ont confirmé des vœux pour les STS franciliennes ont reçu des refus sur l'ensemble de leurs vœux, ce sont les bacheliers des filières qui y ont le moins souvent candidaté qui sont les plus concernés par ces refus, à savoir : les bacheliers technologiques *Sciences et technologies du design et des arts* (STD2A – 27 % n'ont reçu que des refus), *Sciences et technologies de la santé et du social* (ST2S – 18 %) et les bacheliers généraux (18 %).

A l'inverse, les bacheliers des filières qui émettent le plus de vœux pour ces STS sont généralement ceux qui reçoivent le plus souvent au moins une proposition d'admission de ces formations. C'est le cas des bacheliers des quatre séries technologiques précédemment citées dont plus de 60 % des élèves qui y ont confirmé des vœux reçoivent des

Elle concerne uniquement les parcours des élèves qui se sont orientés à l'issue du baccalauréat vers une STS francilienne (scolaire ou par apprentissage), dans un lycée ou dans un centre de formation d'apprentis, public ou privé (*encadré sources et méthodes*).

propositions d'admission, notamment ceux issus de la série STHR (89 %).

Lorsqu'ils y candidatent, les bacheliers professionnels reçoivent moins souvent de propositions d'admission de la part des STS franciliennes que les bacheliers de ces quatre principales séries de la filière technologique (55 %). L'écart se creuse entre les bacheliers professionnels des spécialités de la production (64 %) et ceux des spécialités des services (51 %) d'une part et avec les bacheliers technologiques STMG d'autre part. En définitive, les bacheliers professionnels venant d'une spécialité des services reçoivent presque aussi souvent des propositions d'admission en STS que les bacheliers généraux des séries *Scientifique* (S - 49 %) et *Economique et Sociale* (ES - 48 %) alors qu'ils y confirment beaucoup plus souvent des vœux (73 % pour les bacs pros services, contre 15 % et 29 % pour les bacs généraux ES et S).

En revanche, après réception des propositions d'admission, les bacheliers professionnels sont ceux qui acceptent le plus souvent les propositions d'admission qu'ils reçoivent des STS franciliennes (70 %) avec les bacheliers technologiques de la série STHR (71 %).

Si les bacheliers généraux reçoivent assez souvent des propositions d'admission, lorsqu'ils candidatent pour une STS francilienne, au regard de la faible proportion d'entre eux qui y confirment des vœux, ce sont aussi ceux qui refusent le plus souvent l'intégralité des propositions d'admission qu'ils reçoivent (68 %, toutes séries du bac général confondues).

Entre ces deux tendances extrêmes, se situent les bacheliers des quatre principales séries du bac technologique. S'ils sont plus de 80 % à confirmer des vœux pour les STS franciliennes et plus de 60 % à recevoir des propositions d'admission, ils sont environ la moitié à les accepter, avec des différences selon les séries : 72 % pour les STHR, 57 % pour les STMG, 55 % pour les STL et 49 % pour les STI2D.

Au final, si 21 % des bacheliers 2019 sont issus de la filière technologique, ils représentent 39 % des

candidats aux STS franciliennes et 44% de ceux recevant des propositions d'admission (figure 13).

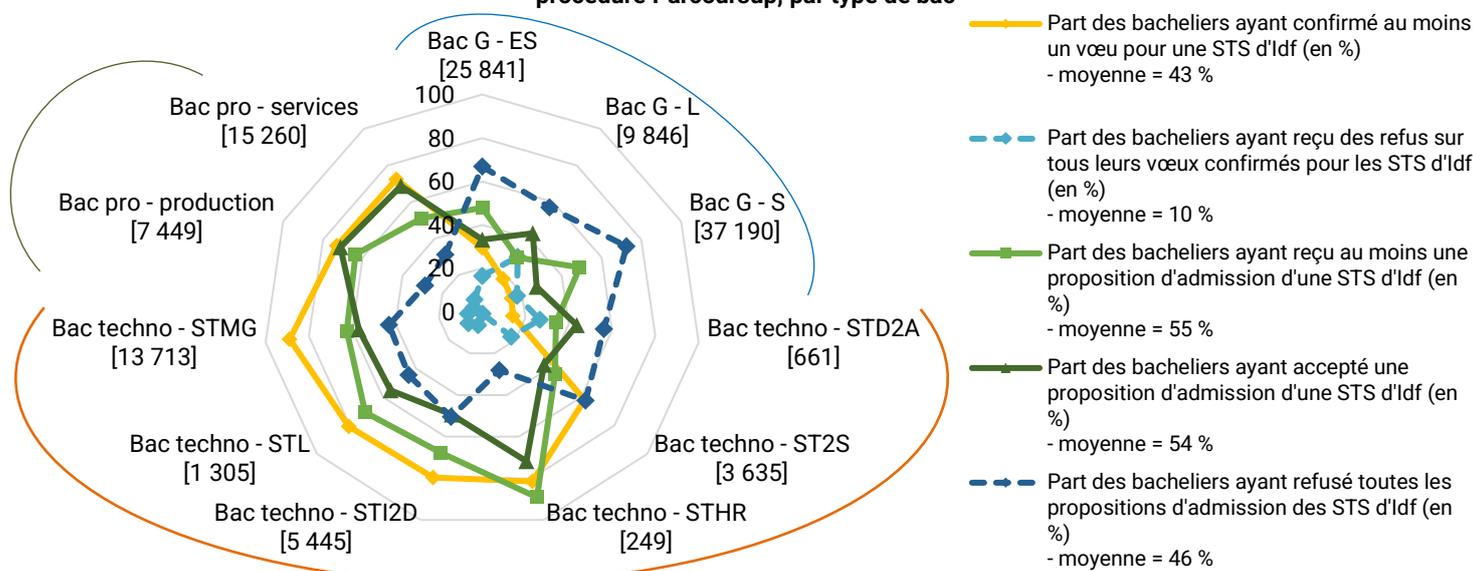
Les bacheliers professionnels représentent 19% des bacheliers de 2019 et 32% des candidats aux STS franciliennes, ils atteignent 42% des admis grâce à leur plus grande acceptation des propositions d'admission reçues.

Au contraire, le poids des bacheliers généraux, qui passe de 60% parmi les bacheliers 2019 à 14% parmi les admis dans les STS franciliennes, décroît à toutes les étapes de la procédure Parcoursup mais un peu moins à l'étape de la réception des propositions

d'admission en raison de la plus grande propension des STS franciliennes à les classer favorablement parmi l'ensemble des candidatures.

Parmi les admis, seuls 63 élèves ont accepté une proposition d'admission en STS faite par la Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES), faute d'avoir eu une proposition d'admission lors de la phase principale de la procédure Parcoursup, dont 26 élèves issus d'un bac professionnel dans une spécialité des services, 17 de bac technologique STMG, 10 de bac technologique STI2D et 9 de bac pro de la production.

**Figure 1 : Situation des bacheliers franciliens ayant confirmé des vœux pour les STS franciliennes selon les grandes étapes de la procédure Parcoursup, par type de bac**



Lecture : Parmi les 15 260 bacheliers professionnels franciliens issus d'une spécialité des services, 73 % ont confirmé au moins un vœu dans Parcoursup pour une STS francilienne. Parmi eux, 7 % ont reçu des refus sur l'ensemble de leurs vœux confirmés pour ces formations tandis que 51 % ont reçu au moins une proposition d'admission de leur part. Parmi ceux qui ont reçu des propositions d'admission de la part des STS franciliennes, 69 % en ont accepté une et 31 % les ont toutes refusées. Champ : Élèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis). Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

### La moitié des bacheliers non admis aux STS franciliennes ne sont finalement admis dans aucune formation de l'enseignement supérieur à l'issue de la procédure Parcoursup

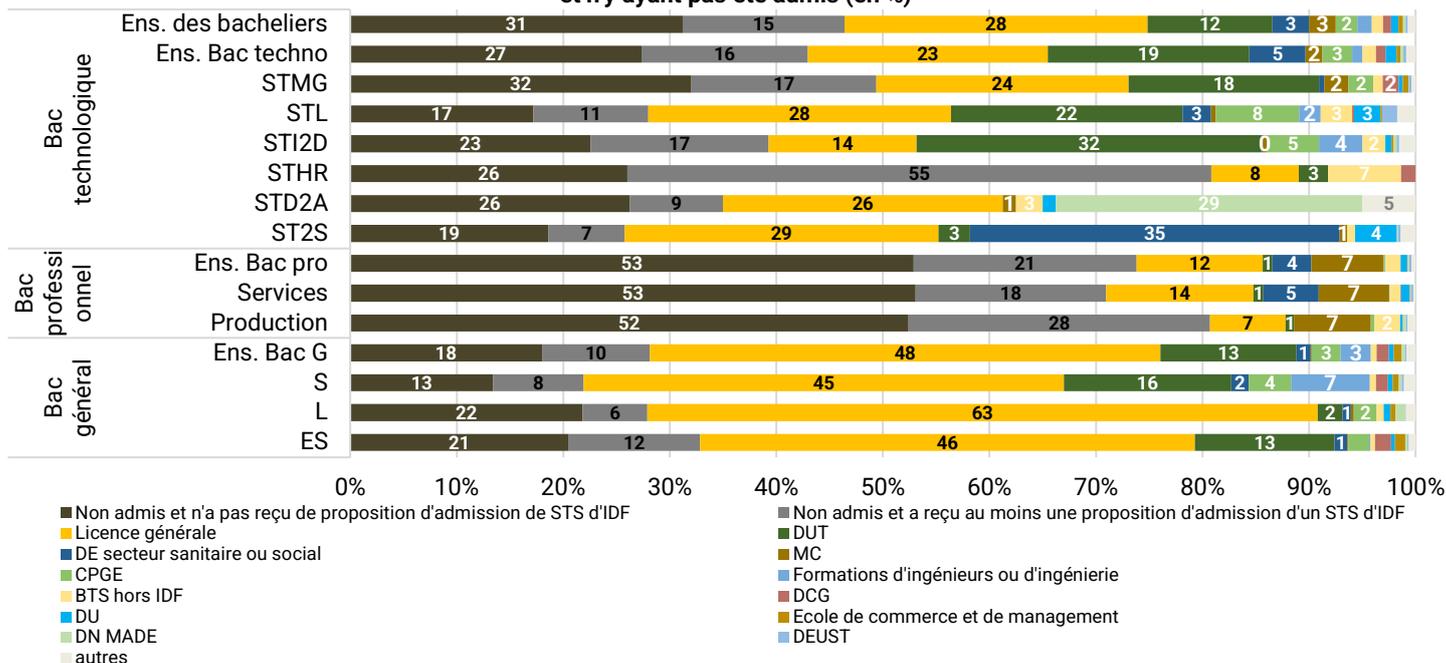
Parmi les bacheliers de la session 2019 qui ont confirmé des vœux pour les STS franciliennes mais qui n'y sont finalement pas admis, 46 % n'ont pas du tout été admis dans l'enseignement supérieur via Parcoursup. 31% d'entre eux n'avaient reçu aucune proposition d'admission de la part des STS franciliennes et 15% en avaient reçues mais ne les avaient pas acceptées (figure 2).

Les candidats aux STS franciliennes non admis dans l'enseignement supérieur via Parcoursup sont plus fréquemment issus de la voie professionnelle : 74 % pour les bacheliers professionnels avec notamment

80% pour ceux inscrits dans une spécialité de la production, contre 28% pour les bacheliers généraux et 43% en moyenne pour les bacheliers technologiques.

54% des candidats aux STS franciliennes qui n'y sont pas admis ont accepté une proposition d'admission d'une autre formation, principalement en licence générale (28%), pour un Diplôme universitaire de technologie (DUT - 12%), ou pour un diplôme d'Etat du secteur sanitaire ou social (3%), une mention complémentaire (3%) et des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE - 2%).

**Figure 2 : Formation d'admission sur Parcoursup des bacheliers 2019 ayant confirmé au moins un vœu pour une STS francilienne et n'y ayant pas été admis (en %)**



Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis).  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Les bacheliers professionnels et technologiques poursuivent plus souvent leurs études en STS que les bacheliers généraux

### Un quart des bacheliers poursuivant dans une STS francilienne sont admis hors Parcoursup

Sur les 121 000 bacheliers de 2019 suivis, 15 252 sont admis dans une STS francilienne via Parcoursup pour la rentrée 2019. 97 % d'entre eux se sont bien inscrits dans cette formation (14 819 inscrits) dont 96 % s'y sont réellement présentés à la rentrée (figure 3).

A ces 14 819 inscrits dans une STS d'Ile-de-France via Parcoursup s'ajoutent 5 733 autres bacheliers inscrits sans passer par Parcoursup, essentiellement de la voie technologique STHR et de la voie professionnelle d'une spécialité de la production (20%).

**Figure 3 : Inscription et présence des bacheliers 2019 en 1ère année de STS selon leur admission sur Parcoursup**

		Admis dans une STS d'IDF sur Parcoursup en 2019			Non admis dans une STS d'IDF sur Parcoursup en 2019		
		Bacheliers admis sur Parcoursup (effectifs)	Part des inscrits à la rentrée (en %)	Dont inscrits et présents (en %)	Bacheliers non-admis sur Parcoursup (effectifs)	Part des inscrits à la rentrée (en %)	Dont inscrits et présents (en %)
Bac général	ES	1 201	96	97	24 614	3	93
	L	224	98	96	9 610	2	92
	S	743	97	97	36 409	1	94
	<b>Ens. Bac G</b>	<b>2 168</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>70 633</b>	<b>2</b>	<b>93</b>
Bac professionnel	Production	2 463	97	94	4 945	20	95
	Services	3 898	96	94	11 312	12	94
	<b>Ens. Bac pro</b>	<b>6 361</b>	<b>96</b>	<b>94</b>	<b>16 257</b>	<b>15</b>	<b>94</b>
	Bac technologique	ST2S	371	96	96	3 257	3
STD2A		14	100	100	643	0	100
STHR		130	100	97	119	35	95
STI2D		1 452	98	97	3 979	13	92
STL		413	100	98	885	6	92
STMG		4 343	98	96	9 337	15	94
<b>Ens. Bac techno</b>	<b>6 723</b>	<b>98</b>	<b>96</b>	<b>18 220</b>	<b>12</b>	<b>93</b>	
<b>Ensemble bacheliers</b>		<b>15 252</b>	<b>97</b>	<b>96</b>	<b>105 110</b>	<b>5</b>	<b>93</b>

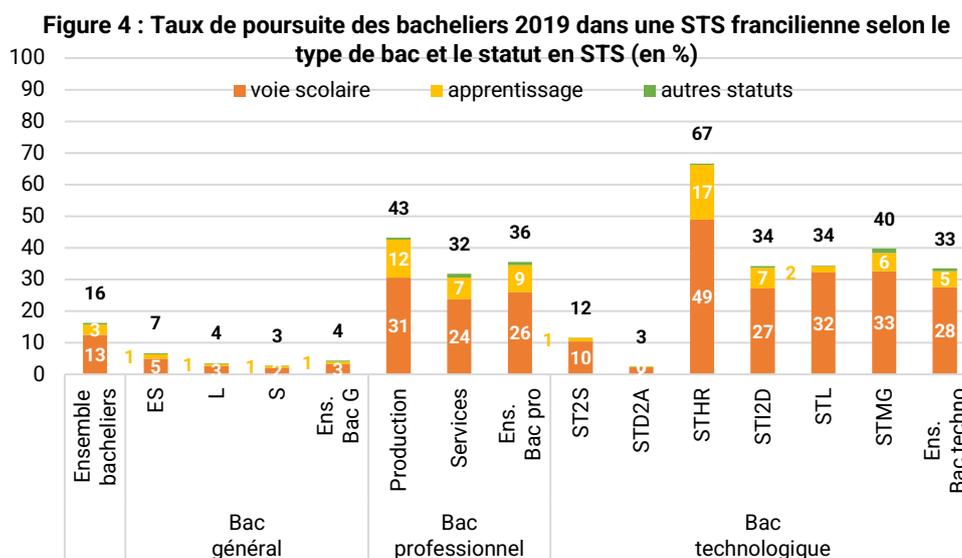
Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne (hors bacheliers apprentis et hors 232 élèves non retrouvés dans les données Parcoursup).  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

## 36 % des bacheliers professionnels, 33 % des bacheliers technologiques et 4 % des bacheliers généraux poursuivent effectivement leurs études dans une STS francilienne

Ainsi, qu'ils y aient été admis ou non sur Parcoursup, 16 % des 121 000 bacheliers de 2019 ont effectivement poursuivi leurs études dans une STS francilienne : 13 % dans la voie scolaire et 3 % en tant qu'apprenti (figure 4).

Ce taux de poursuite s'échelonne de 3 % des bacheliers scientifiques à 40 % des bacheliers technologiques STMG, 43 % des bacheliers professionnels d'une spécialité de la production et jusqu'à 67 % des bacheliers technologiques STHR.

La poursuite en voie scolaire reste la plus répandue quel que soit le type de bac obtenu, mais la poursuite en STS en tant qu'apprenti est tout de même plus fréquente pour les bacheliers



Champ : Elèves de terminale scolarisés en Ile-de-France et diplômés du bac en 2019 (hors bacheliers apprentis).  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

professionnels (9%), notamment ceux issus d'une spécialité de la production (12%), et pour les bacheliers technologiques de certaines séries, notamment STHR (17%).

## Trois-quarts des bacheliers inscrits en STS s'orientent vers une spécialité des services

73 % des bacheliers franciliens inscrits en STS se sont dirigés vers une spécialité des services, contre 27 % vers une spécialité de la production. Les trois principaux domaines choisis sont ceux du commerce et de la vente (25 %), de la finance et de la comptabilité (21%), du secrétariat, de la communication et de l'information (16 %), avant les technologies industrielles (7 %), et les services aux personnes (santé et social - 6 %) (figure 5).

Les domaines des spécialités poursuivis par les bacheliers technologiques STMG sont équivalents à ceux des bacheliers professionnels issus d'une spécialité des services.

La majorité des bacheliers professionnels de la production et des bacheliers technologiques STI2D, STL et STD2A choisissent une spécialité de la production lorsqu'ils poursuivent en STS : 81 % des bacheliers professionnels d'une spécialité de la production et des bacheliers technologiques STI2D, 69 % des bacheliers technologiques de la série STD2A et 52 % de la série STL.

Lorsqu'ils poursuivent dans une STS francilienne de la production, les bacheliers professionnels se dirigent principalement vers une spécialité du domaine de la mécanique et des structures métalliques (22 %), l'électricité et de l'électronique

(21 %) et les technologies industrielles (15 %). 12 % se dirigent vers une spécialité du secrétariat, de la communication et de l'information, principalement issus de la spécialité de bac professionnel « *Système numérique* » qui poursuivent dans la STS « *Services informatiques aux organisations* ».

Les bacheliers technologiques STI2D s'orientent davantage vers le domaine des technologies industrielles (29 %). Quatre autres domaines se démarquent : électricité et électronique (15 %), secrétariat, communication et information (15 %, également essentiellement vers la spécialité « *Services informatiques aux organisations* »), mécanique et structures métalliques (14 %) et génie civil, construction ; bois (12 %).

Les bacheliers technologiques STD2A qui poursuivent leurs études dans une STS francilienne vont aussi majoritairement vers une STS de la production, notamment 56 % d'entre eux vers le domaine des matériaux souples. Ils restent cependant peu nombreux à se diriger vers une STS francilienne (3 %).

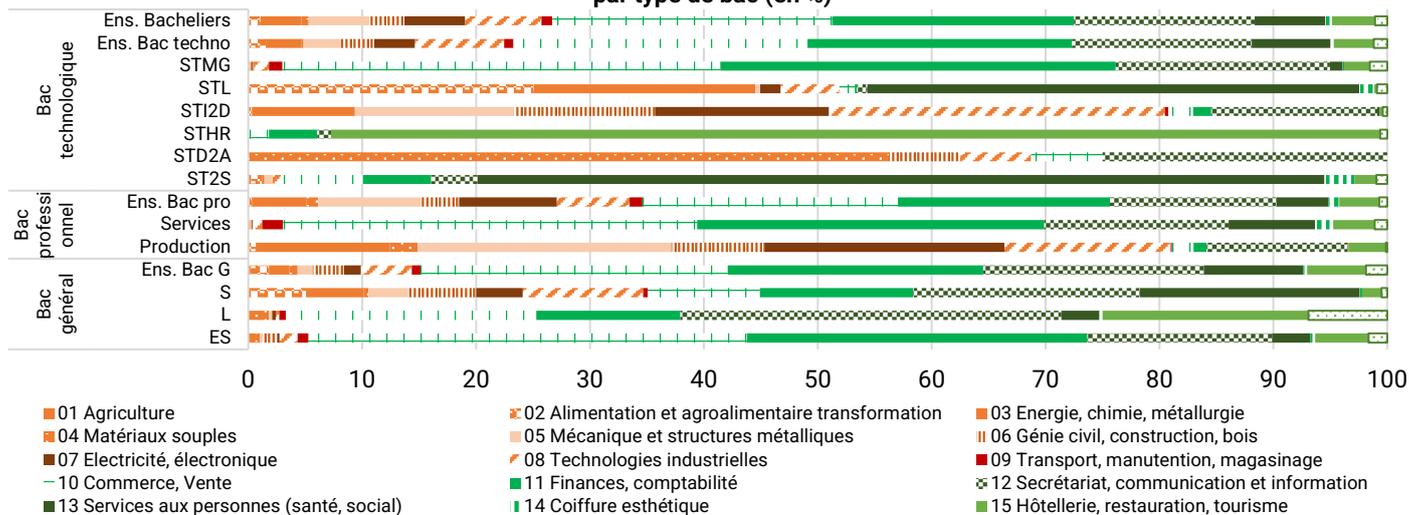
Enfin, les bacheliers technologiques STL poursuivant en STS se dirigent notamment vers le domaine de l'alimentation, de l'agroalimentaire et de la transformation (25 %) et celui de l'énergie, de la chimie et de la métallurgie (19 %). Le principal

domaine vers lequel ils se dirigent est cependant celui des services aux personnes (santé, social – 43%), en particulier vers la spécialité « *Analyses de biologie médicale* ».

Trois quarts des autres bacheliers s'orientent vers une spécialité des services lorsqu'ils poursuivent en STS, et notamment plus de 9 sur 10 des bacheliers des séries économiques et sociales et littéraires de la filière générale, des bacheliers professionnels issus

d'une spécialité des services et des bacheliers technologiques des séries ST2S, STHR et STMG. Les spécialités des domaines commerce-vente et finances-comptabilité sont les plus fréquemment choisies, hormis pour les bacheliers technologiques STHR dont 92% s'orientent vers la spécialité « *Management en hôtellerie-restauration* » ainsi que les bacheliers littéraires qui privilégient les domaines du secrétariat, de la communication et de l'information (33%).

**Figure 5 : Domaines de spécialité des STS franciliennes poursuivies par les bacheliers 2019 d'Ile-de-France par type de bac (en %)**



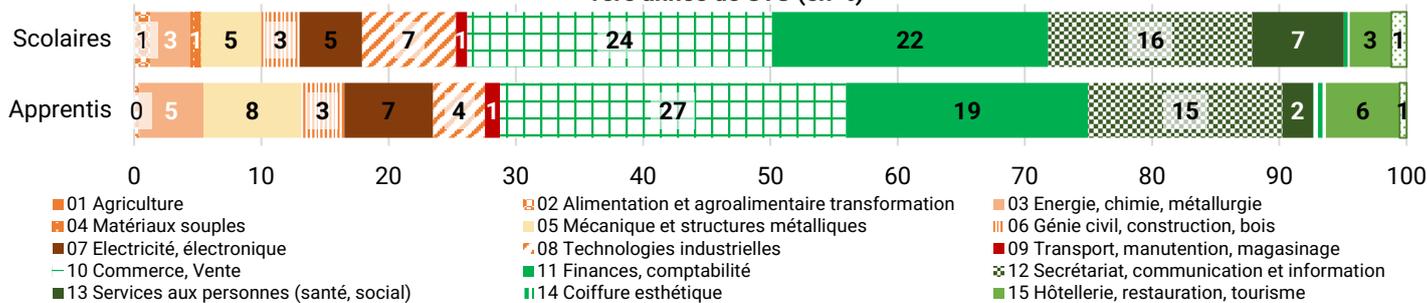
Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne sous statut scolaire ou d'apprentis.  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

**Peu de différences sur les domaines de spécialité choisis en STS entre scolaires et apprentis**

Les trois principaux domaines de spécialité choisis par les bacheliers qui poursuivent leurs études en STS franciliennes par la voie scolaire sont les mêmes que ceux qui se dirigent vers la voie de l'apprentissage. Les apprentis choisissent, toutefois, un peu plus fréquemment une spécialité des domaines du commerce et de la vente (27%, contre 23% pour les scolaires), de la mécanique et des structures métalliques (8%, contre 5%), de l'hôtellerie, restauration et tourisme (6%, contre

3%) ou de l'énergie, de la chimie et de la métallurgie (5%, contre 3%).  
A l'inverse, les étudiants sous statut scolaire choisissent un peu plus fréquemment une spécialité des domaines des finances et de la comptabilité (24%, contre 19% des apprentis), des technologies industrielles (8%, contre 4%) ou des services aux personnes (7%, contre 3%) (figure 6).

**Figure 6: Domaines de spécialité des STS francilienne poursuivies par les bacheliers 2019 d'Ile-de-France selon le statut en 1ère année de STS (en %)**



Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne sous statut scolaire ou d'apprentis.  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Une poursuite en STS dans son département ou à Paris

Les bacheliers franciliens poursuivant leurs études dans les STS franciliennes intègrent plus souvent des établissements situés dans le même département que celui de scolarisation en terminale : 73 % des bacheliers 2019 de l'Essonne, 67 % des Yvelines et 64 % de Seine-et-Marne. Ces trois départements sont les plus étendus de la région et même si l'offre en STS y est bien plus faible qu'en petite couronne ou à Paris, les longues distances que les jeunes doivent parcourir pour les intégrer les incitent probablement à privilégier des STS plus proches (figure 7).

A contrario, dans le Val-d'Oise, département de la grande couronne francilienne moins étendu en termes de superficie, 59 % des étudiants de STS reste dans le département.

Dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, moins de la moitié des bacheliers qui intègre une STS francilienne reste dans leur département d'origine, avant tout attirés par l'offre riche des STS parisiennes à proximité.

Par contre, c'est moins le cas des élèves venant du Val-de-Marne, dont 62 % intègrent une STS de leur propre département alors que les STS parisiennes

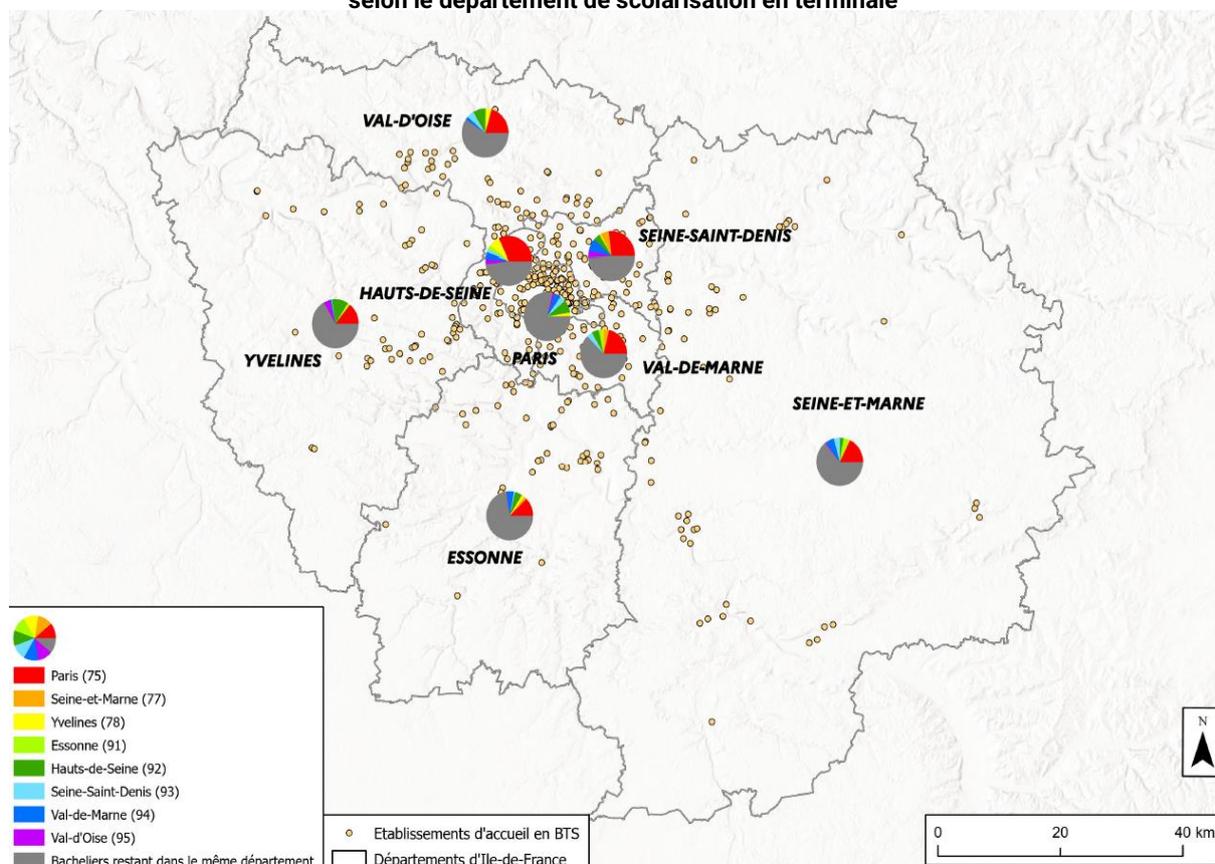
sont tout aussi proches que pour les bacheliers des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, aussi bien en distance qu'en temps de transport en commun, ce qui peut-être lié à l'offre en STS plus riche dans ce département.

Au final, lorsqu'ils poursuivent en STS franciliennes, les bacheliers d'Ile-de-France intègrent en priorité les établissements situés dans le même département que celui de leur scolarisation en terminale. Le deuxième département où sont situées ces STS est systématiquement Paris, notamment en raison de la praticité des transports en commun et de la grande densité d'offre de formation en STS dans la capitale.

79 % des bacheliers parisiens, quant à eux, poursuivent leurs études dans une STS francilienne dans la capitale.

Les taux de poursuite en STS sont plus élevés que la moyenne francilienne pour les bacheliers de Seine-Saint-Denis (20 %), de Seine-et-Marne (19 %), du Val-d'Oise (18 %) et d'Essonne (17 %) et, à l'inverse, plus faibles pour les bacheliers des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de Paris (respectivement 15 %, 13 % et 11 %).

**Figure 7 : Département de poursuite en STS des bacheliers franciliens 2019 selon le département de scolarisation en terminale**



Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne sous statut scolaire ou d'apprentis.

Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Les parcours des bacheliers professionnels en STS sont plus souvent marqués par des départs anticipés et des échecs à l'examen, même lorsqu'ils redoublent

### La moitié des bacheliers professionnels qui poursuivent en STS obtiennent le BTS deux ans après leur bac, contre plus des deux-tiers pour les autres bacheliers

Parmi les bacheliers qui poursuivent en 1<sup>ère</sup> année d'une STS francilienne sous statut scolaire ou en tant qu'apprenti, 7 % redoublent leur 1<sup>ère</sup> année, 19 % quittent la STS en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> année avant de se présenter aux épreuves de l'examen et 74 % passent en 2<sup>ème</sup> année de STS et se présentent à l'examen du BTS, leurs parcours ayant été marqué par le contexte de la crise sanitaire (figure 8).

Les bacheliers professionnels abandonnent plus fréquemment au cours de la STS, qu'ils soient issus d'une spécialité de la production (25%) ou des services (28%). Ils redoublent aussi davantage leur 1<sup>ère</sup> année de STS (9%), mais moins que les bacheliers technologiques STL (11%). Les bacheliers professionnels qui poursuivent en STS sont, ainsi, proportionnellement moins nombreux à se présenter à l'examen du BTS deux ans après avoir obtenu leur baccalauréat (65%, contre 74%). Lorsqu'ils s'y présentent, leur taux de réussite à l'examen du BTS est plus faible que pour les autres bacheliers (75%, contre 90% ou plus). Au final, 49% des bacheliers professionnels poursuivant en STS sont diplômés du BTS deux ans après leur baccalauréat contre plus des 2/3 des autres bacheliers, avec des parcours un peu plus accidentés pour ceux issus d'une spécialité des services. Ces

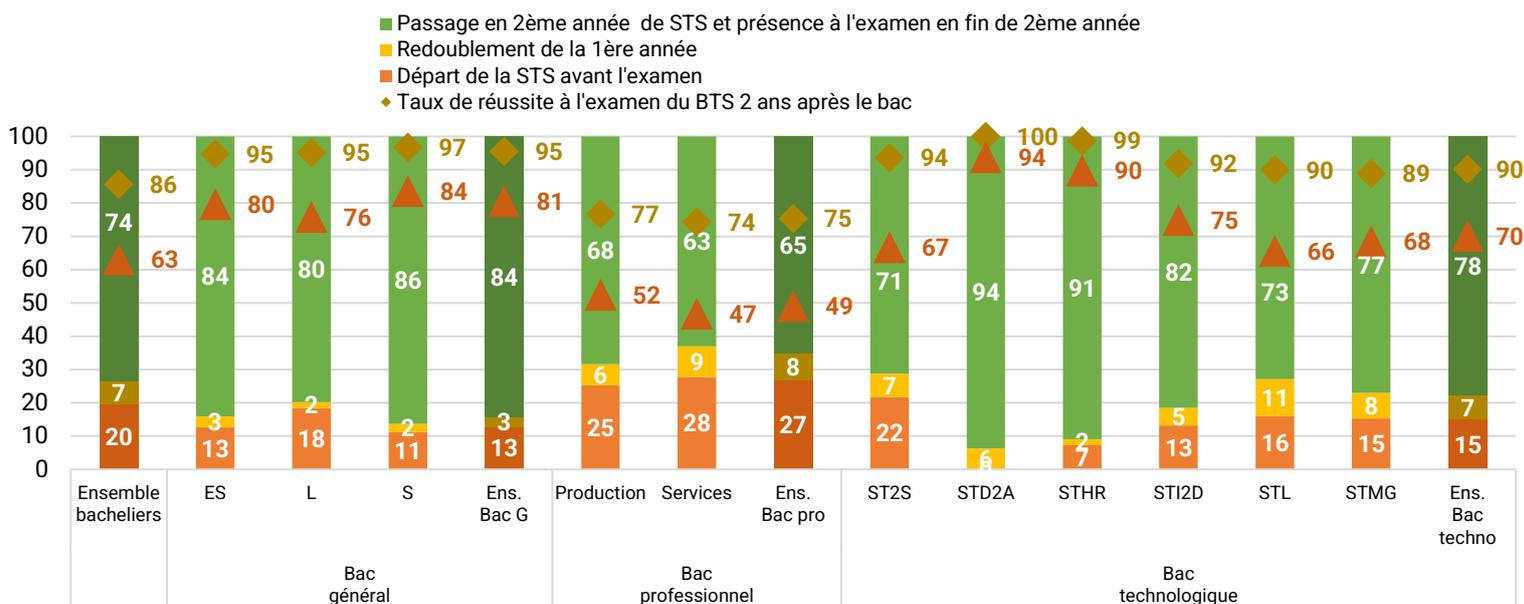
divergences par type de bac sont proches des tendances nationales : 53% de réussite au BTS en 2 ou 3 ans pour les bacheliers professionnels, contre 68% pour l'ensemble des néo-entrants en STS sous statut scolaire en 2018 (Mamari, 2022).

Les bacheliers de la filière générale redoublent moins fréquemment leur 1<sup>ère</sup> année de STS (3%) et quittent moins fréquemment la formation (13%) bien que ce soit tout de même davantage le cas des bacheliers littéraires (18%). Ainsi, plus de 8 bacheliers sur 10 se présentent à l'examen deux ans après avoir obtenu leur baccalauréat et leur taux de réussite atteint 95%. Au final, 81% des bacheliers généraux poursuivant en STS obtiennent leur diplôme du BTS en 2 ans.

Les bacheliers technologiques, quant à eux, redoublent un peu plus souvent leur 1<sup>ère</sup> année (7%), notamment les STL (11%) et les STMG (8%), mais quittent un peu moins fréquemment la formation avant de se présenter à l'examen (15%) que les bacheliers professionnels, en dehors des ST2S (22%).

Leur taux de réussite à l'examen du BTS (90%) est plus faible que celui des bacheliers généraux mais il est plus élevé que celui des bacheliers

**Figure 8 : Situation et diplomation en 2<sup>ème</sup> année des bacheliers 2019 ayant poursuivi en 1<sup>ère</sup> année de STS sous statut scolaire ou d'apprentis à la rentrée scolaire suivant leur baccalauréat, par type de bac (en %)**



Champ : Elèves de terminale scolarisés en Ile-de-France et diplômés du bac en 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne en deux ans sous statut scolaire ou d'apprentis.

Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

professionnels. Au final, 70 % des bacheliers technologiques qui ont poursuivi en STS sont diplômés du BTS en 2 ans. Ce taux atteint 75 % pour les STI2D qui abandonnent la formation moins fréquemment (13 %) et même 90 % pour les bacheliers technologiques STHR dont 91 % se présentent à l'examen du BTS à la fin de la 2<sup>ème</sup> année et 99 % sont reçus.

### Les bacheliers professionnels qui s'orientent en STS par apprentissage présentent des parcours plus fluides que ceux qui poursuivent par la voie scolaire

Les bacheliers poursuivant leurs études en STS franciliennes par la voie de l'apprentissage redoublent moins fréquemment leur première année que les scolaires (3 %, contre 8 %). Comme ils quittent moins la STS au cours de la formation que les scolaires (18 %, contre 20 %), ils sont proportionnellement plus nombreux à se présenter à l'examen deux ans après avoir obtenu leur baccalauréat (79 %, contre 72 % pour les scolaires). En revanche, leur taux de réussite à l'examen est plus faible, ce qui ramène leur taux d'accès au diplôme du BTS en 2 ans au même niveau que celui des scolaires (64 % pour les apprentis et 63 % pour les scolaires) (figure 9).

Les différences d'accès au diplôme du BTS en 2 ans sont faibles entre ces deux voies de formation pour les bacheliers généraux et les bacheliers technologiques, mais elles sont plus marquées pour les bacheliers professionnels (+8 points pour les apprentis par rapport aux scolaires), notamment pour ceux issus d'une spécialité de la production (+11 points). En effet, ces derniers redoublent et

Si les bacheliers professionnels issus d'une spécialité des services et les bacheliers technologiques STMG s'orientent vers les mêmes domaines de spécialité en STS, les premiers connaissent des parcours plus accidentés et la part de ceux qui obtiennent leur BTS en 2 ans est inférieur de 21 points par rapport aux seconds (47 %, contre 68 % pour les STMG).

abandonnent moins souvent que les scolaires (respectivement -6 points et -10 points). Leur réussite à l'examen n'est pas meilleure (75 %, contre 77 % pour les scolaires) mais comme ils passent plus fréquemment en 2<sup>ème</sup> année et se présentent plus fréquemment aux épreuves, 60 % obtiennent, au final, leur diplôme du BTS en 2 ans contre 49 % des scolaires.

Concernant les bacheliers professionnels issus d'une spécialité des services, la différence en termes du taux d'accès au BTS en 2 ans est moins marquée selon la voie de formation, avec un bénéfice de +5 points à la faveur de ceux qui poursuivent en STS en tant qu'apprenti (51 %, contre 46 %).

Si les bacheliers professionnels présentent un parcours plus fluide en STS par la voie de l'apprentissage que par la voie scolaire, ils n'affichent pas le même profil social selon ces deux voies de formation (George, 2021). En effet, 45 % des bacheliers professionnels qui s'orientent vers une

**Figure 9 : Situation en 2<sup>ème</sup> année des bacheliers 2019 ayant poursuivi en 1<sup>ère</sup> année de STS l'année suivant leur baccalauréat, et taux de réussite à l'examen et taux d'accès au diplôme en 2 ans selon la voie de formation, par type de bac (en %)**

		Poursuite en STS en voie scolaire					Poursuite en STS en apprentissage						
		Bacheliers poursuivant en 1 <sup>ère</sup> année de STS en 2 ans en N+1 (effectifs)	Redoublement de la 1 <sup>ère</sup> année (en %)	Départ de la STS avant l'examen (en %)	Passage en 2 <sup>ème</sup> année de STS et présence à l'examen en fin de 2 <sup>ème</sup> année (en %)	Taux de réussite à l'examen du BTS 2 ans après le bac (en %)	Taux d'accès au diplôme du BTS en 2 ans (en %)	Bacheliers poursuivant en 1 <sup>ère</sup> année de STS en 2 ans en N+1 (effectifs)	Redoublement de la 1 <sup>ère</sup> année (en %)	Départ de la STS avant l'examen (en %)	Passage en 2 <sup>ème</sup> année de STS et présence à l'examen en fin de 2 <sup>ème</sup> année (en %)	Taux de réussite à l'examen du BTS 2 ans après le bac (en %)	Taux d'accès au diplôme du BTS en 2 ans (en %)
Bac général	ES	1 285	4	13	84	95	79	356	2	12	86	95	82
	L	256	2	21	77	95	73	75	1	11	88	95	84
	S	806	3	11	86	97	84	196	2	13	86	95	82
	<b>Ens. Bac G</b>	<b>2 347</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>84</b>	<b>96</b>	<b>80</b>	<b>627</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>86</b>	<b>95</b>	<b>82</b>
Bac professionnel	Production	2 279	8	28	64	77	49	894	2	18	80	75	60
	Services	3 622	11	29	61	75	46	1 046	4	24	72	71	51
	<b>Ens. Bac pro</b>	<b>5 901</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>62</b>	<b>76</b>	<b>47</b>	<b>1 940</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>76</b>	<b>73</b>	<b>55</b>
Bac technologique	ST2S	375	7	22	71	94	67	39	5	23	72	93	67
	STD2A	15	7	0	93	100	93	1	s	s	s	s	s
	STHR	122	1	7	92	100	92	43	5	7	88	95	84
	STI2D	1 476	6	13	81	92	75	362	4	13	83	90	75
	STL	420	11	16	73	91	66	27	7	22	70	79	56
	STMG	4 473	8	15	77	89	69	793	4	18	78	85	66
	<b>Ens. Bac techno</b>	<b>6 881</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>78</b>	<b>91</b>	<b>70</b>	<b>1 265</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>79</b>	<b>87</b>	<b>69</b>
<b>Ensemble des bacheliers</b>		<b>15 129</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>72</b>	<b>87</b>	<b>63</b>	<b>3 832</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>79</b>	<b>82</b>	<b>64</b>

Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne sous statut scolaire ou d'apprentis.

Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

s = secret statistique.

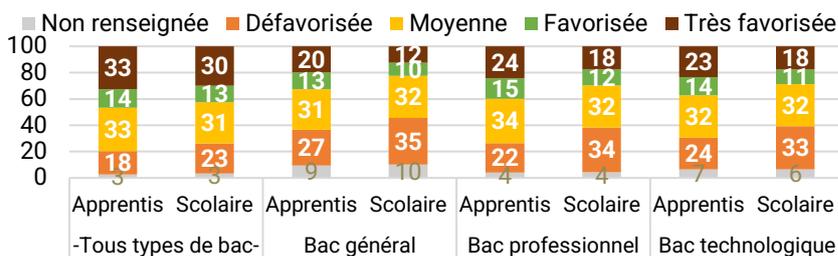
STS francilienne en apprentissage viennent d'un milieu favorisé ou très favorisé, contre 37% de ceux poursuivant dans une STS par la voie scolaire (figure 10).

### Plus de chances d'obtenir le BTS en redoublant la 1<sup>ère</sup> année que la 2<sup>ème</sup> année de STS

Parmi les 19619 bacheliers 2019 d'Ile-de-France qui poursuivent leurs études dans une STS d'Ile-de-France sous statut scolaire ou d'apprenti, 1400 redoublent leur 1<sup>ère</sup> année de STS lors de la 2<sup>ème</sup> année scolaire après leur baccalauréat et 1500 redoublent en 2<sup>ème</sup> année (figure 11).

69% des élèves redoublant leur 1<sup>ère</sup> année poursuivent en 2<sup>ème</sup> année de STS l'année suivante et se présentent à l'examen, contre 39% des élèves redoublant leur 2<sup>ème</sup> année. Au final, une fois présentés à l'examen du BTS en N+3, 59% obtiennent le diplôme parmi ceux qui redoublent leur 1<sup>ère</sup> année de STS et 43% parmi ceux qui redoublent leur 2<sup>ème</sup> année.

Figure 10 : Origine sociale des bacheliers 2019 ayant poursuivi en 1<sup>ère</sup> année de STS selon la voie de formation, par type de bac (en %)



Champ : Elèves de terminale scolarisés en Ile-de-France et diplômés du bac en 2019 (hors bacheliers apprentis).  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

Que ce soit parmi les redoublants de la 1<sup>ère</sup> année ou parmi les refusés à l'examen du BTS en N+2, les bacheliers professionnels se présentent ou se représentent moins fréquemment à l'examen que les bacheliers technologiques ou généraux et leurs taux de réussite au BTS sont quasi semblables dans les deux situations (43% pour les bacheliers professionnels redoublant leur 1<sup>ère</sup> année de STS, contre 41% pour ceux redoublant leur 2<sup>ème</sup> année).

Figure 11 : Situation et diplomation des bacheliers 2019 ayant redoublé leur 1<sup>ère</sup> année de STS ou leur 2<sup>ème</sup> année à la rentrée scolaire suivant leur redoublement, par type de bac (en %)

		Parcours en N+3 des redoublants en 1 <sup>ère</sup> année de STS				Parcours en N+3 des refusés à l'examen du BTS en N+2			
		Effectifs	Départ de la STS avant l'examen (en %)	Passage en 2 <sup>ème</sup> année de STS et présence à l'examen en fin de 3 <sup>ème</sup> année (en %)	Taux de réussite à l'examen du BTS 3 ans après le bac (en %)	Effectifs	Départ de la STS avant de se représenter à l'examen en n+3 (en %)	Présence en 2 <sup>ème</sup> année de STS et à l'examen en fin de 3 <sup>ème</sup> année (en %)	Taux de réussite à l'examen du BTS 3 ans après le bac (en %)
Bac général	ES	55	24	76	90	49	53	47	43
	L	11	0	27	100	11	55	45	40
	S	24	21	79	89	18	39	61	55
	<b>Ens. Bac G</b>	<b>90</b>	<b>29</b>	<b>71</b>	<b>91</b>	<b>78</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>46</b>
Bac professionnel	Production	227	44	56	46	385	71	29	46
	Services	465	36	64	41	602	64	36	38
	<b>Ens. Bac pro</b>	<b>692</b>	<b>39</b>	<b>61</b>	<b>43</b>	<b>987</b>	<b>67</b>	<b>33</b>	<b>41</b>
	<b>Ens. bacheliers</b>	<b>1 399</b>	<b>31</b>	<b>69</b>	<b>59</b>	<b>1 532</b>	<b>61</b>	<b>39</b>	<b>43</b>
Bac technologique	ST2S	29	31	69	80	16	44	56	22
	STD2A	1	s	s	s				
	STHR	3	s	s	s	2	s	s	s
	STI2D	103	26	74	72	90	59	41	41
	STL	50	16	84	86	22	32	68	33
	STMG	431	24	76	66	337	53	47	50
	<b>Ens. Bac techno</b>	<b>617</b>	<b>24</b>	<b>76</b>	<b>69</b>	<b>467</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>46</b>

Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne en deux ans après le bac sous statut scolaire ou d'apprentis.  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.  
s = secret statistique.

### 84 % des bacheliers généraux, 76 % des bacheliers technologiques et 53 % des bacheliers professionnels sont diplômés du BTS au cours des trois années suivant leur bac

Le taux d'accès au diplôme en deux ans s'établit à 63%. Avec une année supplémentaire, ce taux s'élève à 68% (figure 12).

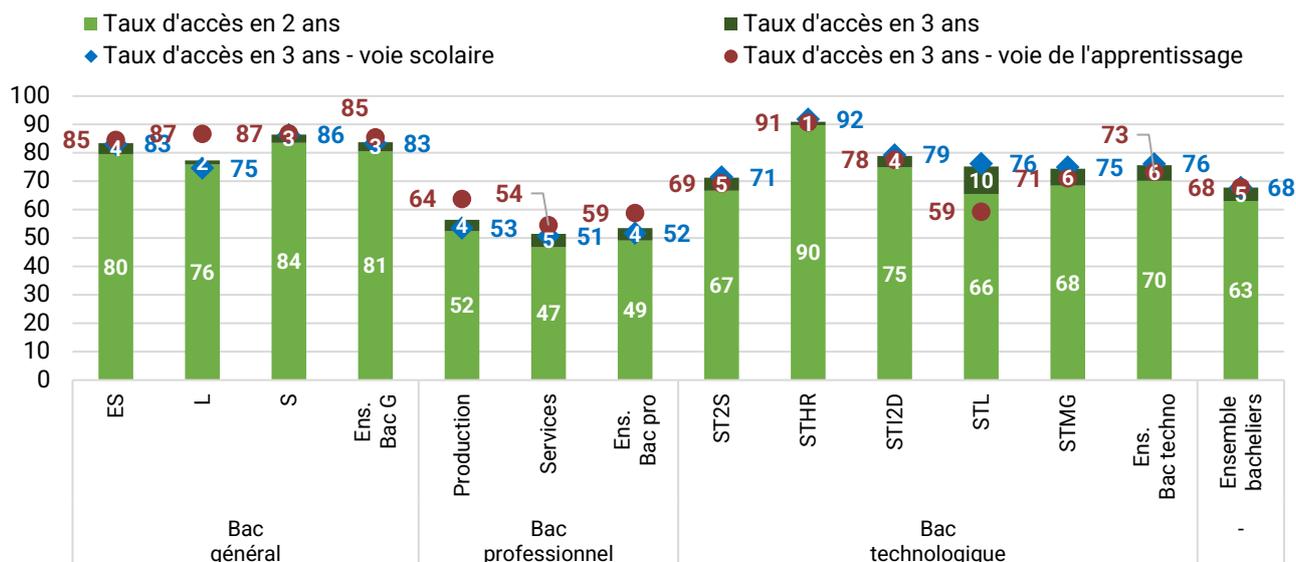
Le redoublement en STS ne réduit par les écarts d'accès au diplôme du BTS entre les types de bac. En

effet, le taux d'accès au BTS en 2 ou 3 ans des bacheliers professionnels est de 53%, soit 13 points de pourcentage de moins que celui des bacheliers technologiques (76%) et 30 points de moins que celui des bacheliers généraux (84%).

S'il n'y a presque pas de différence selon la voie de formation suivie en STS pour les bacheliers généraux et technologiques, le taux d'accès au BTS en 2 ou 3 ans est plus élevé pour les élèves ayant poursuivi leurs études de STS par apprentissage que pour les scolaires, notamment pour ceux issus d'une spécialité de la production dont 53% obtiennent leur BTS en 2 ou 3 ans par la voie scolaire contre 64% en apprentissage.

Les bacheliers professionnels d'une spécialité des services qui s'orientent en STS après le bac obtiennent moins fréquemment leur diplôme du BTS au cours des 3 années suivantes que les bacheliers technologiques STMG (51%, contre 75%), qui faisaient des choix semblables en termes de domaines de spécialité.

**Figure 12 : Taux d'accès au diplôme du BTS en 2 ou 3 ans des bacheliers franciliens 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS d'Ile-de-France après le baccalauréat (en %) selon la voie de formation et le type de bac (en %)**



Champ : Elèves de terminale scolarisés en Ile-de-France et diplômés du bac en 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant poursuivi leurs études dans une STS francilienne en deux ans sous statut scolaire ou d'apprentis après le baccalauréat.  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

### Des bacheliers professionnels de moins en moins nombreux au fur et à mesure du parcours en STS, à l'inverse des bacheliers généraux et technologiques

Finalement, alors que les bacheliers professionnels ont vu leur proportion augmenter de 19% parmi l'ensemble des admis au bac à 42% parmi les admis dans les STS franciliennes, les étapes suivantes de leur parcours rendent leur présence moindre. Ils se présentent un peu moins à la rentrée après une admission (-1 point), ils redoublent un peu plus souvent et quittent plus fréquemment la formation avant de se présenter à l'examen en fin de 2ème année (-4 points). Ils sont moins souvent admis à l'examen 2 ou 3 ans après le bac (-3 points, soit 33% des diplômés au BTS en 2 ou 3 ans), avec cependant de meilleurs résultats pour ceux venant d'un bac professionnel de la production que des services (64%, contre 54%) (figure 13).

Inversement, les bacheliers technologiques sont proportionnellement plus nombreux à chaque étape après leur admission dans Parcoursup, passant de 44% des admis à 48% des diplômés du BTS en 2 ou 3 ans, essentiellement portés par l'effet de la filière STMG.

Si les bacheliers généraux ne sont pas la cible privilégiée de ces formations et qu'ils ne représentent que 14% des admis dans Parcoursup, leurs bons résultats au cours de la formation leur permettent de représenter 19% des diplômés du BTS en 2 ou 3 ans.

Face à ces parcours en STS qui se déroulent directement après le baccalauréat, il existe des parcours moins directs d'accès à cette formation :

- 4 800 bacheliers de 2019 ont poursuivi dans une STS francilienne un an après avoir obtenu leur baccalauréat (encadré sur les poursuites en STS un an après le bac) ;
- 563 bacheliers 2019 ont intégré une classe passerelle dans l'objectif d'une remise à niveau pour intégrer ensuite une STS (encadré sur les classes passerelles).

Dans ces deux types de parcours indirects, les bacheliers professionnels sont également moins

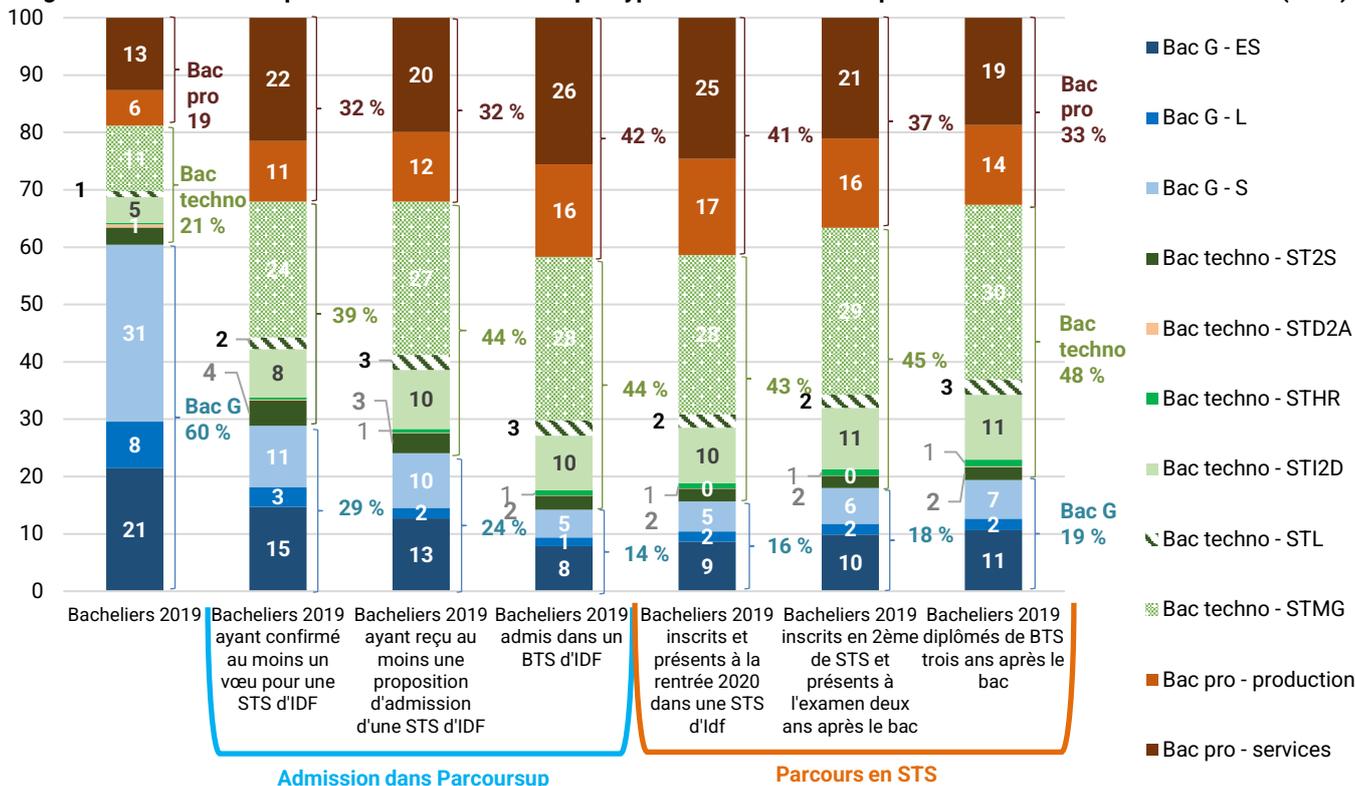
souvent diplômés du BTS que leurs homologues issus d'un bac général ou technologique :

- 30% des bacheliers professionnels qui ont intégré une STS francilienne un an après leur bac sont diplômés du BTS en 2 ans, contre 70% des bacheliers généraux et technologiques ;
- 10% des bacheliers professionnels qui ont intégré une classe passerelle à la rentrée 2019 sont

diplômés du BTS au bout de 3 ans, contre 31% des bacheliers généraux et technologiques.

Ces résultats globaux sont cependant à relativiser au regard du contexte particulier de scolarité de cette cohorte en raison de la crise sanitaire. De plus, les parcours des bacheliers professionnels en STS sont assez variables selon la spécialité suivie en terminale et la spécialité choisie en STS (George, 2021).

**Figure 13 : Evolution du poids des bacheliers 2019 par type de bac au cours du parcours dans les STS franciliennes (en %)**



Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis).  
 Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

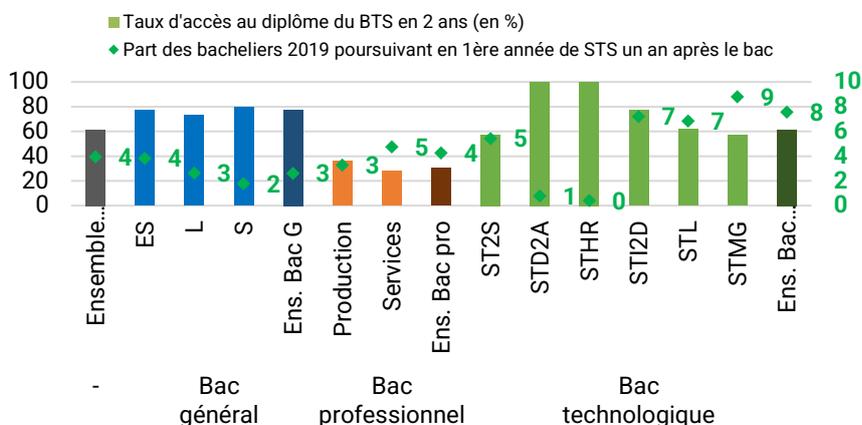
## Les bacheliers de 2019 qui ont intégré une STS francilienne un an après avoir obtenu leur baccalauréat obtiennent un peu moins fréquemment leur diplôme du BTS en 2 ans que ceux qui intègrent une STS directement après le bac

En plus des 19 572 bacheliers 2019 qui ont poursuivi en 1<sup>ère</sup> année d'une STS francilienne à la rentrée 2019 juste après avoir obtenu leur baccalauréat, 4 800 bacheliers de 2019 ont également poursuivi en 1<sup>ère</sup> année d'une STS francilienne à la rentrée 2020, soit un an après. Ils représentent 4 % de l'ensemble des bacheliers 2019 à rajouter aux 16 % de poursuivants directement après le baccalauréat (figure A).

40 % de ces poursuivants « retardataires » en STS sont des bacheliers généraux, 40 % sont des bacheliers technologiques (dont 25 % de STMG) et 20 % sont des bacheliers professionnels, contre respectivement 15 %, 41 % et 43 % pour des bacheliers 2019 ayant poursuivi en STS directement après le baccalauréat.

Parmi ces 4 800 « retardataires », 62 % sont admis à l'examen du BTS à la session 2022, soit un taux d'accès au diplôme en 2 ans presque aussi élevé que pour les bacheliers de 2019 ayant poursuivi en STS juste après leur baccalauréat. S'il y a peu de différences pour les bacheliers généraux, les écarts sont plus marqués pour les bacheliers technologiques STMG (-11 points de pourcentage pour les retardataires) et pour les bacheliers professionnels (-19 points de pourcentage).

**Figure A : Répartition des bacheliers 2019 franciliens ayant intégré une STS francilienne 1 an après le bac par type de bac, et taux d'accès au diplôme du BTS en 2 ans (en %)**



Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis).

Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - Rectorat de Versailles/Dapep.

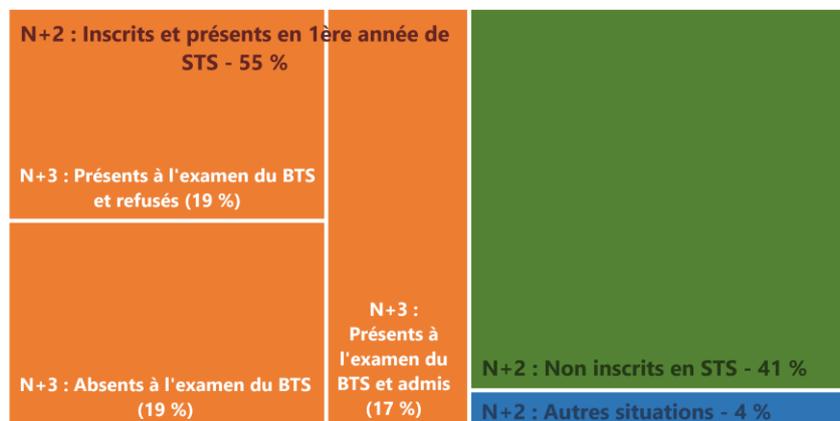
## Classes passerelles : 17 % sont sortis diplômés du BTS trois ans après leur baccalauréat

A défaut d'intégrer directement une STS après leur baccalauréat, 563 bacheliers 2019 ont poursuivi leurs études dans une classe passerelle à la rentrée 2019.

55 % d'entre eux ont ensuite intégré une STS après cette année de mise à niveau alors que 41 % n'y ont pas été inscrits et 4 % y ont été inscrits mais ne s'y sont pas présentés (figure B).

Au final, trois ans après avoir obtenu leur baccalauréat, 17 % de ces 563 jeunes ont été diplômés du BTS alors que 19 % se sont présentés à l'examen mais y ont échoué et 19 % ont quitté la STS avant de se présenter à l'examen.

**Figure B : Devenir durant les deux années suivantes des 563 bacheliers 2019 ayant poursuivi en classe passerelle après le bac**



Champ : Elèves franciliens inscrits pour la première fois en terminale en 2018-2019 et diplômés du bac à la session 2019 (hors bacheliers apprentis) ayant intégré une classe passerelle après le bac.  
Source : Suivi de cohorte francilien des bacheliers en STS - rectorat de Versailles/Dapep.

## Sources et méthodes

Ce suivi de cohorte est le fruit d'une collaboration entre les services statistiques des académies de Créteil, Paris et Versailles.

Afin de suivre les parcours des bacheliers franciliens dans les STS franciliennes (publiques ou privées, en lycée ou en CFA), différentes sources de données individuelles ont été mobilisées.

Les données sont issues, d'une part, de plusieurs sources relatives aux inscriptions des jeunes franciliens en formation :

- des extractions complètes de Sysca (Système d'information consolidé académique – Depp/Menj) des élèves inscrits sous statut scolaire en classe de terminale en Ile-de-France au cours de l'année scolaire 2018-2019, et de ceux inscrits sous statut scolaire en STS ou en classes passerelles au cours des années scolaires 2019-2020 à 2021-2022 (tout au long de l'année et pas uniquement ceux inscrits à la date du constat de rentrée) ;
- des résultats des enquêtes SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis – Depp/Menj) sur les apprentis inscrits en STS dans un CFA d'Ile-de-France au cours des années scolaires 2019-2020 à 2021-2022 (observation au 31 décembre de chaque année) ;
- des résultats de l'enquête Scolege (Depp/Menj) sur les élèves inscrits dans un établissement privé hors contrat en Ile-de-France en terminale au cours de l'année scolaire 2018-2019 et de ceux inscrits en STS au cours des années scolaires 2019-2020 à 2021-2022 (observation aux rentrées scolaires).

De plus, le suivi de cohorte est alimenté :

- par des données franciliennes relatives à l'examen du baccalauréat pour la session 2019 (extractions Océan fournies par le Siec - Service Interacadémique des examens et concours) et à l'examen du BTS pour les sessions 2020 à 2022 (extractions Océan fournies par le Siec ou système d'information Cyclades - Depp/Menj) ;
- par des données relatives à la procédure Parcoursup 2019 (extraction des données Parcoursup fournie par le Sies/Mesr).

Des appariements successifs sont réalisés à partir de l'identifiant national élève (INE) ou, à défaut, sur profil grâce à des clefs formées des noms, prénoms (éventuellement raccourcis) et des dates de naissance (complètes ou non).

Seuls les parcours des élèves qui étaient inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en terminale au cours de l'année scolaire 2018-2019 ont été suivis (notamment hors jeunes faisant partie d'un module de re-préparation à l'examen par alternance, Morea). Les données Parcoursup ont uniquement été appariées sur la base de l'INE (taux d'appariement de 99,8 %, soit 232 bacheliers non retrouvés dans Parcoursup correspondant soit à des échecs d'appariement, soit à des jeunes qui n'ont pas participé à la procédure).

Ce suivi de cohorte permet de retracer les parcours des bacheliers franciliens inscrits dans une STS sous statut scolaire et d'apprenti, mais aussi via d'autres statuts, grâce aux données sur les résultats aux examens dont le champ est plus large (notamment celui de la formation continue). Ces derniers parcours sont cependant minoritaires, et en dehors de la figure 4, la plupart des indicateurs présentés se focalisent sur les parcours en STS en tant que scolaire ou apprenti.

Ce suivi est intrarégional : seuls les parcours dans une STS francilienne sont retracés. Cependant, 99 % des vœux d'admission en STS des néo-bacheliers franciliens concernaient une STS située en Ile-de-France. Plus généralement, les néo-bacheliers franciliens sont les moins mobiles de France car seuls 9 % des bacheliers 2020 ont été admis sur Parcoursup dans l'enseignement supérieur dans une formation située en dehors de l'Ile-de-France tandis que, en moyenne, 20 % de l'ensemble des néo-bacheliers français ont été admis dans une formation située en dehors de leur académie d'origine (Boulet, 2023).

## Pour en savoir plus

- Sur la procédure Parcoursup :
  - Boulet P., « Parcoursup 2022 : les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur », *Note flash du Sies n°10*, Sies-Mesr, mai 2022 ;
- Sur le suivi de cohorte de l'ensemble des bacheliers français en STS :
  - Mamari C., « Parcours et réussite en section de technicien supérieur : les indicateurs incluant la session 2021 », *Note flash du Sies n°18*, Sies-Mesr, juin 2022 ;
- Sur les différences de profils entre élèves sous statut scolaire et apprenti :
  - George E., « Dans la voie professionnelle, les élèves sous statut scolaire préparent plus souvent le baccalauréat, tandis que les apprentis préparent davantage un BTS ou un CAP », *Note de la Dapep n°8*, Dapep-Rectorat de Versailles, novembre 2021 ;
- Sur la comparaison des parcours en STS des bacheliers professionnels selon les spécialités suivies en terminale et en STS :
  - George E., « 40 % des élèves de STS issus de terminale professionnelle obtiennent leur diplôme, avec des parcours plus fluides pour ceux venant d'une spécialité de la production », *Note de la Dapep n°7*, Dapep-Rectorat de Versailles, septembre 2021 ;
- Sur la mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur :
  - Delahaye-Le Mault A., Bluntz C., Boulet P., « La mobilité géographique à l'enseignement supérieur », *Note d'information du Sies n°23.03*, Sies-Mesr, mars 2023.

Télécharger les données  
des figures au format  
Excel

